

Le "PROGRÈS DU GOLFE" est répandu et compte une foule de lecteurs, dans toutes les paroisses du très vaste diocèse de Rimouski, qui comprend 5 comtés—Rimouski, Matane, Gaspé, Bonaventure et Témiscouata—soit Fraserville—et dont la population, d'après le dernier recensement officiel, est de 144,257 habitants. Le "PROGRÈS DU GOLFE" est le seul journal publié dans cette partie du pays canadien, et l'un de ceux que nos familles suivent avec la plus grande attention. Les hommes d'affaires les plus habiles reconnaissent en lui un puissant médium de publicité et l'attachent à leur profit en annonçant dans ses colonnes.

# Le Progrès du Golfe

IMPRIMÉ PAR L'IMPRIMERIE GÉNÉRALE DE RIMOUSKI

AIME DIEU ET VA TON CHEMIN!

Tous articles, nouvelles, communications, destinés à la publication dans "Le Progrès du Golfe" doivent être adressés et parvenir à plus tard le MERCREDI à la REDACTION.—

Pour toutes demandes concernant les abonnements et les annonces, pour les envois d'argent, on doit s'adresser à l'Administration.

ABONNEMENT :

Un an (Canada)..... \$1.00  
Un an (Étrangers)..... \$1.50

J. EUDORE COUTURE, Directeur

Propriétaires : LA C<sup>IE</sup> DU PROGRÈS DU GOLFE

SERAPHIN VACHON, Administrateur

## Les politiciens et la cherté de la vie

On commence à se préoccuper un peu partout de l'inquiétant problème du coût élevé de la vie. Sir Wilfrid Laurier lui-même, en politicien habile, lâche sa marine de guerre pour essayer d'agiter et d'introduire cette question dans le domaine de la politique et pour l'exploiter naturellement à son profit, en réclamant, comme moyen de remédier au mal, un remaniement du tarif douanier. Le ministre conservateur ne devrait pas rester indifférent en face du troublant problème; il devrait, au contraire, s'efforcer de rechercher un moyen plus pratique et plus efficace que celui préconisé par le chef de l'opposition pour arriver à faire disparaître le malaise social actuel qui prend des proportions véritablement alarmantes en notre pays.

"La crise économique ne fait que commencer. Elle sera, selon toute apparence, longue et dure. En temps de crise, le peuple s'en prend volontiers au parti qui gouverne et accueille sans raisonner les remèdes, efficaces ou non, que l'opposition lui offre. "Si le ministère veut parer le coup dont ses adversaires le menacent, et en même temps accomplir son devoir envers la nation, il n'a qu'une issue: qu'il se place résolument sur le terrain où nous avons, dans notre modeste sphère d'action, porté l'étude du problème; qu'il recherche sans délai les causes du mal; qu'il poursuive cette enquête avec une impartialité complète et un entier détachement des préoccupations mesquines; qu'il écarte tout souci de ménager les intérêts particuliers d'une classe d'électeurs ou d'une autre; et qu'il propose promptement l'adoption des mesures remédiatrices qui dépendent de l'action législative du parlement ou de sa propre initiative.

A ce propos M. Henri Bourassa, directeur du "Devoir" écrivait hier ce qui suit en commentant les déclarations de M. Laurier au banquet Fielding :

"S'il procède ainsi, le ministère n'aura aucune peine à démolir l'échafaudage commode mais fragile sur lequel le leader de l'opposition a placé sa nouvelle plateforme."

## Restons chez nous

Notre intérêt direct et indirect nous impose cette devise et nous devons au moins comprendre notre intérêt personnel. A ceux qui sont à l'étroit chez eux; à ceux qui ont fait la suprême, l'indicible folie d'aller croupir dans les villes, je voudrais pouvoir dire à chacun en particulier: Nous avons la Vallée de la Matapédia qui répondra à tous vos desirs, qui satisfera toutes vos ambitions. C'est la partie de la Province de Québec qui renferme les meilleures terres à foin et à grain. Belles et bonnes terres, faciles à défricher, sol profond, généralement exempt de roches; il faut les voir pour bien s'en rendre compte et en avoir une juste

idée. Une voie ferrée traverse toute la Vallée depuis Ste-Flavie jusqu'à Campbellton.

A ceux qui veulent des terres commodes, je voudrais dire: Nulle part vous placerez mieux votre argent. Renseignez-vous donc avant de partir pour aller en dehors de la Province, avant de tenter des expériences incertaines.

Un tient vaut mieux que deux tu l'auras. Le premier est sûr et l'autre ne l'est pas.

Réfléchissez et parlez en à vos amis.

PATRIOTE.

Cinquième et dernière lettre ouverte

## A. M. l'abbé Ivanoë Caron

Missionnaire colonisateur du Témiscamingue et de l'Abitibi.

Cher monsieur l'abbé; J'achève la critique de votre brochure sur l'Abitibi. Je l'ai lue avec ce cœur-cœur particulier à ceux qui connaissent la vérité et entendent prêcher l'erreur.

Comme j'ai eu l'honneur de vous voir au moins une fois, je crois sincèrement que votre jeunesse explique votre inexpérience ou votre sincérité.

Les emplacements de villages, voire même de villes sont et seront une cause de spéculation toujours désagréable, quelques fois immorale. Si vous me permettez de vous souffler un conseil, implantez le plus vite possible dans ces petites centres les œuvres paroissiales, système Desjardins. Ne perdez pas de vue, pour vous encourager, que la colonisation de cette région aura probablement un avantage voulu par la Providence, celui de faciliter le travail de nos missionnaires parmi les peuplades sauvages de ces contrées.

Que vous cherchiez à dégorger nos grands centres de l'immense surplus de mercenaires et de déracinés qui les encombre, ce serait philanthropique et patriotique. Que ceux des nôtres, chez l'oncle Sam, en quête de rapatriement tournent les yeux du côté de l'Abitibi, rien de mieux encore, mais à nos fils de cultivateurs, montrez un autre chemin. Pour eux il y a plus et mieux ICI QUE PARTOUT AILLEURS. L'Abitibi, comme l'ouest, n'est ni plus ni moins qu'un nouveau centre de déportation pour l'élément canadien-français qui peut gêner le grand, le gros, l'immense

marchand de bois. Malgré l'éparpillement tranquillisant du far-West, on a vu que Jean-Baptiste a parfois le bon sens de préférer son vrai "chez lui"; on a revé alors de lui montrer ce nord-ouest pas rapproché, rajouté et rajusté à notre province. Reste à le faire embarquer; une fois le pied levé on sait par expérience qu'il est capable d'aller plus loin. Qui voudra expliquer avec franchise la complaisance du gouvernement à favoriser aussi largement l'Abitibi et poursuivre obstinément l'étouffement progressif de la colonisation dans d'autres parties pourtant plus sûres du succès? Dans le même temps que l'on ouvre ces grandes artères qui ont nom: Chemins Latulippe, (70 milles). Allard-Devlin (100 milles), des colonies naissantes demandent en vain quelques cents piastres pour se créer une sortie et permettre à de nouveaux colons de s'établir.

Votre conclusion est une belle farce qui couronne cette brochure que l'on peut classer dans le casier des catalogues quelconques. Mon voisin, après l'avoir lu, en fait le résumé par ces mots: "Le papier a bon dos". Comme condition de succès vous conseillez ni plus ni moins de dépouiller le vieil homme. En quittant votre paroisse pour devenir colon progressif dans l'Abitibi laissez tous les défauts qui vous ont empêché de réussir jusqu' alors. Qui c'est juste. On peut aussi conseiller aux partants d'emporter le plus d'argent possible car dans toutes ces "places" à avenir brillant, il y en a tant qui

BILLET DU JEUDI

## Folie savante

Y a-t-il encore quelques bons diables de savants qui encalifourchent M. Gorille pour démontrer que l'homme descend du singe?

Se trouvent-ils de nos jours certains esprits forts qui ne veulent pas troubler leur digestion en s'abstenant de tout molusque qui pourrait être un ancêtre direct de la famille? Eh! bien, s'il y a des sages qui se donnent autant de mal, ils peuvent désormais quitter leur monture et manger posément leur soupe aux huîtres.

L'homme n'est ni singe ni coquille; il descend des planètes.

Il fallait toute la naïveté d'un savant allemand, le professeur Banca, pour lancer cette théorie de l'origine de la vie: que la vie ne vient pas de la génération spontanée ni qu'elle peut-être conçue d'après l'explication bilingue, mais qu'elle a été inoculée à la terre, comme un vaccin, sous la pression de germes échappés des planètes et transportés par les météorolithes.

Les romanciers nous servent parfois de brillants échafaudages d'invention; mais ce voyage de germes vaccinés à travers l'espace en auto-météorolithes dépasse l'imagination des plus audacieux.

Poursuivant leur course, les planètes un jour aperçoivent cette masse ronde, noire et morte qu'on appelle la terre. Elles conviennent de lui donner la vie. Elles s'assemblent, se consultent et finalement, dans un souhait de commune philanthropie, décident de lui faire prendre un élixir vivifiant.

Elles se raclent en tout sens, hâtent une demi-douzaine d'étoiles filantes et chargent ces dernières d'aller coller aux flancs de la terre les microbes galeux qui donneront la vie à l'humanité momifiée.

Le procédé est assez gigantesque, mais dans un monde où la médecine est si avancée, le transport des bactéries à travers des millions de lieues de distance est affaire de détails.

Grâce donc, à la science allemande nous savons ce que sont les autres.

Voyez vous cette brillante Vénus qui rejette son voile à la tombée de la nuit, ou ce fier Jupiter qui éligne de l'œil sur le chemin de St-Jacques, eh! bien chapeau bas! et vous prosternant, adorez par un joyeux Allah, celui et celle qui sont vos aïeux probables.

Vraiment cette hypothèse du fameux paléontologiste, le Professeur Banca, de Berlin, est par trop hasardeuse.

Aussi, j'aimerais à entendre la réponse qu'il donnerait au bambin d'école qui lui demanderait: "Mais, M. qui a fourni le vaccin aux planètes?"

Qu'elle est pourtant simple et consolante à la fois cette solution de l'origine de la vie que l'on trouve dans les Saints Livres où il est dit au premier chapitre de la Genèse: Au commencement Dieu créa le ciel et la terre.

Il créa le ciel et tous les corps célestes qui s'y meuvent; il créa la terre qui produit l'herbe verte et les arbres. Il créa le jour, il créa la nuit. Il créa les poissons et les oiseaux. Et au milieu de ces merveilles il plaça l'homme créé par lui.

JEAN.

comptent sur l'argent des autres! Une lacune qui peut se combler à la nouvelle édition: n'oubliez pas les bottes à ralonges, c'est indispensable, les arpenteurs en savent quelque chose.

Dans un avenir prochain, comme nous marchons très-vite, la vérité se fera jour. Je désire bien franchement que cette œuvre soit à notre honneur et pour notre bien. En supposant même que tout soit vrai, dans ce que dit la brochure en question, ce ne serait pas encore une raison pour ignorer aussi constamment le bien à faire ailleurs.

Notre province a besoin de nous garder tous et nous avons un peu partout de quoi nous loger tous; il serait donc d'élémentaire sagesse de faire la part égale et juste pour tous.

Notre province a besoin de nous garder tous et nous avons un peu partout de quoi nous loger tous; il serait donc d'élémentaire sagesse de faire la part égale et juste pour tous.

## De tribord à babord

—:o:—

Un gros succès de librairie

Ce sera le succès du volume que prépare actuellement un de nos amis et dont il nous communique la table des matières à titre de primeur: nous la donnons telle quelle.

Le titre du volume est: "La politique canadienne."

Livre Ier

### LE FOND DE NOTRE POLITIQUE

Chapitre Ier

Nos politiciens sont DESINTÉRESSÉS.—Travaux publics.—Ponts en fer.— Les quais: Aux "Boules", au troisième rang de l'Île-Verte.— Les bureaux de poste dans Montcalm.— Tunnel pour traverser le "cœur" de Québec.

Chapitre II

### NOS POLITICIENS SONT CLAIRVOYANTS

Discours du "Pissenlit" national à Ste-Flavie, épilogue: 21 sept. 1911 —"Pow-wow" à St-Jean et à Joliette: épilogue, Châteauguay.— Péril allemand: Nantel, Sam Hughes, —L'Abitibi: l'intensive colonisation.

Chapitre III

### NOS POLITICIENS SONT INTEL-LIGENTS.

Marine: protection du beurre et du fromage.—Ecoles des cadets de marine: "Rainbow-Niobé".— Contribution: pour cette "pauvre" Angleterre.— Kewatin: l'Espoir en Roblin-Caldwell.— Les hommes de génie: Lafontaine.

Chapitre IV

### NOS POLITICIENS SONT PAUVRES.

Chèques de \$24,000. et de \$45,000.—Sifton.— Rodolphe.— M. Gouin.— Peinture de luxe: bouées de Sorel.

Livre II

### LE COTE EXTERIEUR

Chapitre I

### LES ASSEMBLÉES SONT PAISIBLES

"Axandrie brigade".—Bois de poésie: Chs Langelier.—Sifflets de locomotive.— "Black-eyes".— Cailloux de St-Roch.

Chapitre II

### Les orateurs sont ELOQUENTS

Le Démotisme de Matane.— Le Céciron de Montcalm.— Les "émotions" dans Montmagny.— Le "calme" d'Hervé.— La dignité de Chs. Arthur.

Chapitre III

### Les orateurs sont HABLES.

Documents: les "Annales" dans Témiscouata. Pauvre notaire! — Manuel III à Ste-Luce.— Rodolphe et Ferrer.— Les illustres gaffes d'un futur juge de la Cour Suprême.

Chapitre IV

### Nos orateurs politiques sont SPIRITUELS.

D. A. et les gaietés de l'obstruction.— "N'en faut, des habitants".— S. N. Parent et ses importantes répliques.— "Quoi-ce que j'vas diré!"

(Suite en 4ième page)

## Nos ZIGZAGS

Nous n'avons pas assez d'espace aujourd'hui pour continuer dans ce numéro la suite de nos "Zigzags".

La suite, où il est assez longuement question de Rome, paraîtra la semaine prochaine dans notre numéro-noël qui sera publié à huit pages.

## Notre numéro de Noël

Nous publierons cette année comme d'habitude un numéro-noël à huit pages.

Nos annonceurs sont priés de noter que ce numéro paraîtra VENDREDI PROCHAIN LE 19 DECEMBRE, par conséquent en temps voulu pour bien annoncer leurs marchandises des fêtes, puisque ce sera près d'une semaine avant Noël. D'autre part, nous les prions de se hâter de nous apporter sans retard les annonces qu'ils destinent à ce numéro de fête. Nous n'accepterons aucune annonce APRES MERCREDI PROCHAIN LE 17.—Quelques marchands ont déjà réservé leur espace de publicité. Ainsi notre dernière page a été d'avance toute entière réservée par Mme Lauzier et Fils.

On ferait bien de se hâter. Car l'espace disponible pour l'annonce est limité.

Monsieur l'abbé, de me faire l'honneur de me dire  
Votre tout dévoué serviteur.  
JEAN D'ARC.

## Fin des dissensions à la S.-J.-Baptiste de Montréal

Le président général M. Olivar Asselin envoie à M. l'abbé Brosseau, secrétaire du Comité chargé de régler le différend, une lettre d'excuses et de regrets. — Réponse de l'abbé Brosseau. — "La démarche que vous faites honore votre patriotisme" écrit-il à M. Asselin.

Le différend qui existait au sein de la Société S. Jean-Baptiste de Montréal depuis la publication, dans "l'Action" (26 juillet), d'une interview de M. Olivar Asselin au sujet du Sou de la Pensée française, est maintenant réglé à l'amiable et l'entente parfaitement rétablie. M. Asselin, dans une lettre à l'abbé Brosseau, secrétaire du comité chargé de mettre fin à cette dissension, s'est loyalement excusé, regrettant, dit-il, tout ce qui dans son interview aurait pu blesser les sentiments de ses confrères et ce qui a été considéré comme étant, de sa part, un manque de respect envers Mgr l'archevêque de Montréal. L'abbé Brosseau, au nom du Comité, a répondu qu'il acceptait les explications et les regrets de M. Asselin, le félicitant de sa démarche patriotique et vraiment courageuse.

La publication de la correspondance échangée entre le président général et le secrétaire actuel de la Société S. Jean-Baptiste se passe de commentaire. L'honorable et méritoire rétractation d'Asselin et la cordialité avec laquelle elle a été accueillie renversent les prétentions de certains esprits étroits et mesquins qui ne veulent voir dans cet homme qu'une espèce d'énergumène sans jugement, tapageur et toqué, un sans principe, que son orgueil a conduit à la révolte contre l'autorité religieuse, enfin un ambitieux déçu, irremédiablement perdu dans l'erreur, passé corps et âme "à l'ennemi", comme nous l'écrivait, en octobre dernier, certains sauveurs de la patrie et de la religion, certains braves catholiques militants, "plus militants que catholiques", qui, sans aucunement connaître Asselin et sans avoir lu son interview du 26 juillet, croyaient de leur devoir de nous adresser, sous leurs signatures, des lettres de grossières invectives, parce que nous avions l'audace, bien que n'ayant jamais approuvé ses vivacités et ses excès de langage, de défendre certaines idées de cet homme, qu'il était de grande mode alors de critiquer à outrance, de fustiger et d'injurier comme un vulgaire mécréant.

Avant de terminer ces quelques remarques, nous tenons d'autre part à signaler ici l'étrange conduite de "l'Action Sociale", qui, dans son numéro de jeudi le 4 décembre, publiait textuellement la lettre de M. Asselin à l'abbé Brosseau, mais qui, au lieu de reproduire in extenso (tant qu'à reproduire!) et textuellement la réponse de ce dernier, n'a cité de cette lettre qu'un court paragraphe tronqué et mutilé de façon à laisser croire que M. Brosseau n'avait d'autre compliment à faire à son confrère que de lui dire sèche-ment: "Vous admettez avec nous que le président d'une société comme la nôtre doit s'abstenir de reprendre sa plume de pamphlétaire."

C'est ainsi que notre confrère reproduisait (entre guillemets, s.v.p.) l'unique passage qu'il avait jugé à propos—nous ignorons pourquoi—de communiquer à ses lecteurs et que l'on pourra lire ci-après (3ième paragraphe) dans son texte intégral tel que publié par le "Devoir".

### LETTRE DE M. ASSELIN

Montréal, 18 novembre 1913.  
M. l'abbé J. A. Brosseau,  
au Mont Saint-Louis.

Monsieur l'abbé,  
L'assemblée du 10 septembre dernier, un groupe nombreux de nos amis communs se fit un devoir de dénouer l'interview que j'avais donnée à "l'Action" du 26 juillet précédent, au sujet du Sou de la Pensée Française. Dans la suite, ce même groupe nomma pour le représenter un comité composé de vous même et de MM. J. N. Cabana, le docteur D. Masson, le docteur G. Baril et le docteur J.-B. Prince.

Connaissant votre loyauté et celle de vos collègues, et dans l'espoir que nous pourrions reprendre d'un commun accord les belles œuvres inscrites à notre programme, j'ai cru devoir transmettre par écrit au comi-

té, par votre intermédiaire, quelques explications relatives à mon attitude sur certains points, par exemple sur le nom même de la "Pensée Française".

Puisque le comité a bien voulu admettre ces explications, je vois qu'il est possible de s'entendre honorablement, et je n'hésite pas à déclarer que je regrette tout ce qui dans mon interview aurait pu blesser les sentiments de mes confrères, et notamment ce qui a été jugé un manque de respect envers l'autorité religieuse. Je profite de l'occasion pour répéter ce que j'ai déjà déclaré ailleurs, savoir que dans mon interview du 26 juillet, je n'ai jamais entendu parler comme président mais seulement en mon nom personnel.

Espérant que l'expression de mes regrets satisfera le comité et ceux qu'il représente, je vous remercie, mon cher abbé, du grand intérêt que vous portez à toutes nos œuvres nationales, et je me soucierai.

Votre tout dévoué confrère,  
(Signé) OLIVAR ASSELIN.

### LETTRE DE L'ABBE BROUSSEAU

Montréal, 19 novembre 1913.  
Monsieur Olivar Asselin,  
Président de la Société Saint-Jean-Baptiste.

Monsieur,  
Je suis heureux de vous dire qu'après avoir admis vos explications préliminaires, le comité dont je fais partie, déclare accepter l'expression de vos regrets, à l'adresse de vos confrères, et notamment de l'autorité religieuse, que votre interview du 26 juillet a blessés.

La démarche que vous faites honorer votre patriotisme; vous mettez plus haut que votre amour propre, les grandes œuvres que peut accomplir notre société.

Les grandes œuvres rencontrent toujours des obstacles; vous admettez avec nous que le succès de ces œuvres sera toujours la meilleure réponse à toute critique, et que le président d'une société comme la nôtre, doit s'abstenir de reprendre sa plume de pamphlétaire.

Je vous remercie de reconnaître la loyauté de notre comité, et de ceux qui en vous blâmant, n'ont agi que par devoir. Quant à ce qui me concerne, vous savez pourquoi j'aime à me dévouer aux œuvres nationales, c'est que tout ce qui fortifie la race française en Amérique tend à fortifier en même temps le catholicisme.

Espérant que votre lettre et notre réponse mettront fin à une dissension regrettable en notre société, notre comité vous prie d'agréer l'assurance de ses meilleurs sentiments.

Veillez me croire,  
Votre tout dévoué,  
(Signé) J. A. M. BROUSSEAU,  
Secrétaire du Comité.

## Pour les Bermudes

Plusieurs rimouskois iront visiter les Iles Bermudes au mois de janvier. Le voyage promet d'être fort attrayant. Les excursionnistes, qui seront assez nombreux, partiront de Rimouski le 8 janvier sur l'Ocean Limited, seront à New-York le 9, et s'embarqueront le lendemain sur l'"Arcandian" pour les Bermudes. Le programme comprend de magnifiques excursions durant le séjour d'une quinzaine de jours dans ces îles enchantées. Les voyageurs reviendront le 31 à New-York, où ils feront trois grandes excursions en automobiles et où ils visiteront les principaux édifices, les musées, les endroits les plus intéressants de la grande cité américaine.

L'itinéraire de ce magnifique voyage a été tracé par Mess. Hone & Rivet. Ceux qui désirent se joindre au party voudront bien s'adresser sans retard au bureau du "Progrès du Golfe".

### CALENDRIERS DU DIOCESE.

Les familles qui désirent se procurer le Calendrier du diocèse de Rimouski, peuvent s'adresser à l'Imprimerie Générale de Rimouski, où il est en vente.



# VIN ST-MICHEL

**Pour Tous Les Ages**

L'usage des toniques est un besoin de l'existence moderne. Tous les âges: adolescence, âge mur, vieillesse trouvent dans le

## VIN ST-MICHEL

le régénérateur du sang appauvri, le tonique du système nerveux épuisé.

**Il n'y a pas de meilleur fortifiant.**

Le Vin St-Michel se prend à la dose d'un verre à vin avant les repas et chaque fois que le besoin s'en fait sentir.

**BOIVIN, WILSON & CIE, LIMITÉE,**  
SEULS AGENTS  
520 RUE ST-PAUL, MONTRÉAL.  
EASTERN DRUG CO., BOSTON, Mass.—Agents pour les Etats-Unis.

## GRANDE VENTE A REDUCTION

au magasin de

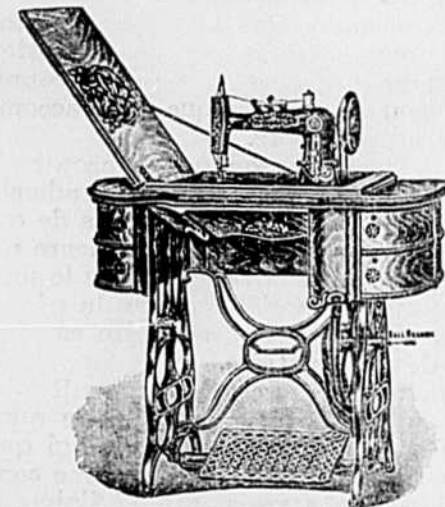
# P. E. D'ANJOU & FILS

**A RIMOUSKI.**

Nous sommes en réception d'une grande quantité de Marchandises provenant d'un STOCK DE BANQUEROUTE que nous avons acquis à des conditions très avantageuses et que nous offrirons à TRES BON MARCHE.

Notre assortiment dans les EPICERIES est considérable.— Nous avons des prix spéciaux pour les acheteurs en forte quantité. Nous faisons une spécialité dans les

**Lard salé, Farine, Provisions de toutes sortes.**



Les dames ayant besoin d'acheter une Machine à Coudre, sont invitées d'une manière spéciale à venir visiter le GOODRICK B, style 29 que nous offrons au **\$27.50** Prix RÉDUIT de

Cette machine n'est pas surpassée en qualité et en fini et est garantie pour DIX ANS.

Nous profitons de l'occasion des Fêtes pour faire une Réduction dans toutes les lignes.

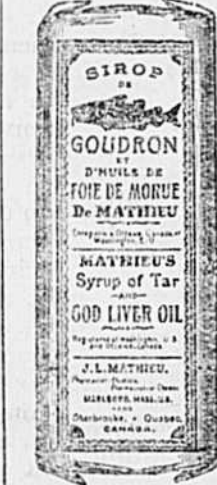
Cette importante vente commencera **MERCREDI, 17 COURANT.**

Nous vous invitons tous à venir nous faire une visite et à profiter des Grands Avantages Offerts.

**P. E. D'ANJOU & FILS.**  
Rimouski, 13 déc. 1913.

**Toux Rebelle, Bronchite Opiniâtre, Inflammation des Poumons**

C'est dans les cas difficiles que l'on apprécie la valeur d'un bon remède: Rhume négligé, Toux Rebelle, Bronchite Chronique, Inflammation des Poumons—toutes affections qui favorisent la Consommation—seront promptement guéries, si vous faites un usage persévérant du



## Sirop Mathieu

au Goudron, à l'Huile de Foie de Morue, et autres Extraits Médicinaux, qui est à la fois un reconstituant de l'organisme, en même temps qu'un remède sûr pour les maladies de la Gorge, des Bronches et des Poumons.

En Vente Partout: 35c. la bouteille.

Si vous souffrez de Maux de Tête, Migraine, Névralgie, Fatigue, Surmenage, recourez sans délai aux **POUDRES NERVINES MATHIEU** exemptes d'Opium, Morphine, Chloral et autres drogues dangereuses. Elles agissent vite et bien.

En Vente Partout: 25c. la Boîte de 18 Poudres.

**CIE J. L. MATHIEU, Propriétaire, SHERBROOK P.Q.**  
Donnez dès maintenant vos commandes de cartes de visite. — Nos caractères sont les plus nouveaux.  
Imprimerie S. Vachon.

## Apprenez l'Anglais

Par l'entremise du Phonographe Edison, méthode I. C. S., agréable, facile peu coûteuse. Demandez notre catalogue descriptif.

International Correspondence Schools, 115, rue St-Jean, Québec.

**J. B. CHURCHILL, Gérant.**

## A VENDRE

Une magnifique maison à trois étages avec magasin, très bien finie à l'extérieur et à l'intérieur. Acquéduc, chambre de bain, lumière électrique.

Bâtisse actuellement occupée par **JOS. ST LAURENT, marchand.**

Conditions de vente faciles, S'adresser à

**JOSEPH LEPAGE**  
Entrepreneur de Pompes Funèbres, 26 Jms. RIMOUSKI

### La teinture Domestique

ne mouille aucun  
embarras. Elle fait  
simplement  
mes délices.

Et ceci parce  
que je fais  
usage de



## DYOLA

UNE TEINTURE POUR TOUS

C'est la plus Simple, la plus Propre et la Meilleure teinture domestique que l'on puisse acheter. Il ne vous est nullement nécessaire de savoir quels sont les tissus qui entrent dans la confection de vos marchandises. Ainsi, impossible de faire erreur.

Demandez notre carte échantillon gratuite, et notre livret qui vous donne les résultats obtenus, en teignant sur d'autres couleurs.

The Johnson-Richardson Co., Limited, Montréal.

## Avis Public

Avis public est par le présent donné, par la Fabrique de Sainte Angèle de Mérici, comté de Rimouski, que le bois de l'ancienne église et sacristie de cette paroisse, sera vendu au plus haut enchérisseur, par lettres cachetées, d'ici au 1er janvier prochain.

L'église lambrissée à l'extérieur seulement est de pièces de cèdre choisi de 9 pouces d'épaisseur, à 100 pds de longueur, 50 de largeur et 26 pds de hauteur.

Ces bâtisses seront démontées et enlevées aux frais de l'acquéreur d'ici en mai prochain.

La dite Fabrique se réserve le droit d'accepter ou de refuser les offres faites.

Pour plus amples informations, on pourra s'adresser au Rev. D. LEBEL, curé de la dite paroisse.

Sainte Angèle de Mérici  
30 novembre 1913,  
Par ordre D. LEBEL Ptre. Curé.

## AVIS

Avis est par les présentes donné que les Syndics de la Paroisse de St. Dominique de New Port dans le Co. de Gasparé s'adresseront à la Législature de la Province de Québec à sa présente session, pour obtenir une loi les autorisant à construire une nouvelle église et une sacristie, leur accordant certains pouvoirs spéciaux et leur permettant d'emprunter le montant nécessaire à cet effet et aussi pour autres fins

New-Port, 13 Novembre, 1913,  
Jas. Jessop P. S.  
Jos. St Laurent ptre S. T. S.

# Banque Nationale

(Fondée en 1860)

CAPITAL . . . . . \$2,000,000.  
Réserve et profits indivis \$1,614,396 53

## Nous acceptons des Depots de \$1.00 et plus.

L'intérêt qui compte du jour du dépôt est payé sur la balance quotidienne.

Nous accueillons les petits comptes avec empressement.

Nous avons des correspondants par le monde entier

—ET NOS—  
**Mandats de voyage** sont payables au pair par tous.

## Notre Bureau de PARIS

14, Rue Auber.

Offre des avantages exceptionnels au commerce et au public voyageur.

Les virements de fonds les collections les paiements les crédits commerciaux et les placements sont effectués en Europe aux Etats-Unis et au Canada, AU PLUS BAS PRIX.

R. O. Gilbert gérant de la succursale de Rimouski.

## FABIEN THIBAUT

Marchand Tailleur et de Nouveautés pour Homme

Toujours en stock ce qu'il y a de plus à la mode en fait de: PEUX, CASQUETTES, GANTS, CRAVATES, CHAUSURES, Etc., Etc.

L'endroit où vous trouvez le plus bel assortiment de TWEEDS, SERGES, DRAPS, pour habillements et pardessus.

**COUPE GARANTIE**

**Rue St-Germain, RIMOUSKI, Que.**

## Bureau de Collections

ISIDORE ASSELIN - RIMOUSKI, Que.

COLLECTION DE TOUT COMPTE.  
COLLECTION DE DETTES de Faillites, IMMEUBLES, ASSURANCES.

## Asselin & Réhel

AGENTS D'ASSURANCE

SUR LA VIE - CONTRE LE FEU

La "Manufacturers Life", "Union", "La Protection"

Bureau au 2e étage des bureaux de Asselin & Asselin, avocats.

Nous avons toujours en magasin un grand assortiment de Plumes Fontaines "Watermans", Encres, Musilage, etc.

Imprimerie S. Vachon, Rim.

## Annoncez dans le Progrès du Golfe, le plus grand médium de publicité de la région du Golfe.

## La Fonderie et Machinerie Ltee.

MONT-JOLI, Ste-Flavie Station, Co. Rimouski, P. Q.

CAPITAL: \$99,000.00 subventionné par la Municipalité.

Usines très spacieuses et modernes. Ouvrage fait avec diligence par d'habiles mécaniciens. En magasin: les pièces et appareils de moulines et de machines de toutes sortes.

Tout le monde qui visite nos usines les trouve bien intéressantes.

## Au Bon MARCHÉ

Spécialité

EPICERIES de premier choix, Bonbons de toutes les qualités, Pommes et Oranges, Légumes de toutes sortes, Raisin, Mélanges, Biscuits, Etc.

Marchandises Sèches, Etouffés à robes, à costumes, achetées des meilleures maisons. Ferronnerie, Chaussures, Etc.

**J. A. GARNEAU, Marchand**  
—Général—  
Rue St-Germain, Rimouski.

## Cartes d'affaires Avocats

LOUIS TACHE, AVOCAT, rue St-Jean, Rimouski.

ASSELIN & ASSELIN, AVOCATS.—Voisins de la Banque du Commerce.—Rimouski, P.Q.—L. N. Asselin, C.R.—R.E. Asselin, L.L.L.

GAGNON, SASSEVILLE & GAGNON, AVOCATS.—Avenue de la Cathédrale, Rimouski.—Téléphone 102.—Isidore Gagnon, L.L.B.—Elzéar Sasseville, L.L.L.—P. Emile Gagnon, L.L.L.

H. E. NOEL, L.L.L., AVOCAT, AMQUI, P.Q.—Sera à VAL-BRILLANT et à SAYABEC le jeudi de chaque semaine.

N. BERNIER, AVOCAT, Edifice de la Cie d'Assurance "Rimouski", AVENUE DE LA CATHEDRALE, Rimouski.

## Notaires

L. DE G. BELZILE, L.L.B., NOTAIRE, Edifice de la Cie d'Assurance "Rimouski", Avenue de la Cathédrale, Rimouski.

J.-EUDORE COUTURE, L. L. L. NOTAIRE PUBLIC.—Commissaire de la Cour Supérieure.—Avenue de l'Évêché, Rimouski.—Tel. National 168.

## Médecins

DR L.-J. MOREAULT, ex-interne de la Maternité et de l'Hôtel-Dieu de Québec.—MEDECIN-CHIRURGIEN.—BUREAU: Avenue de la Cathédrale.

DR Z. VEZINA, Ex-élève des Hôpitaux de Paris.—SPECIALITE: Maladies des yeux, oreilles, nez, gorge.—BUREAU: Fraserville, coin des rues St-Laurent et Station.—TÉLÉPHONES: "Kamouraska" 325.—"Bellechasse" 319.—HEURES DE BUREAU: 10hrs à 11:30hrs A.M. et 2hrs à 5hrs P.M. JE SOIR: de 7 à 8hrs P.M.

## ARPENTEUR-GEOMETRE

GEORGES OUMET, Ingénieur-civil et ARPENTEUR-GEOMETRE, Rivière-du-Loup.—Téléphone Kamouraska.—RUE DE L'ÉGLISE.—Arpentages et bornages suivant la loi, cadastres, plans de paroisse, subdivisions, expertises. A Q U E D U C S, canalisation d'égoûts.—Développement de pouvoirs d'eau. Diplômé de l'Ecole Polytechnique de Montréal.

## Huissiers

L.-HECTOR GARON, Huissier, Cour Supérieure, Rimouski.—DETECTIVE PRIVE.—Collection de tout compte.—Assurances: Feu, Vie, Plate Glass, Accidents.

ROSARIO REHEL, Huissier de la Cour Supérieure à Rimouski.—Constable nommé pour le district. S'occupe de collection de comptes.—Représentant de la "Manufacturers", Assurance sur la vie.—Assurances contre le feu.—RUE S. JEAN BAPTISTE.—Tel. National 95.—Boîte postale 83.

## Assurances

F. J. COUTURE, comptable et agent d'assurance contre le feu.—Agence des Cies d'Assurance Canadiennes suivantes contre l'incendie: "La Cie Montréal-Canada", "La Provinciale", "La Protection". Taux les plus bas.—Pour autres renseignements s'adresser à F. J. Couture, Avenue de l'Évêché, Rimouski.

## Chirurgien-Dentiste

DR L.-T. LAVOIE, chirurgien-dentiste, Diplômé de l'Ecole Dentaire de Montréal.—BUREAU A STE-FLAVIE STATION: Maison Clovis Poirier, les lundi, mardi, et mercredi de chaque semaine.—Heures: de 9hrs a.m. à 5hrs. p.m. BUREAU A RIMOUSKI: Edifice L. P. Martin, opticien, les jeudi, vendredi, et samedi de chaque semaine.—Heures: de 9hrs a. m. à 5hrs p.m.

## Ouellet & Levesque

David Ouellet Pierre Levesque ARCHITECTES

P Q A A A A I C

BUREAU: 115 rue St-Jean—Québec

**DEPOT DU "PROGRES"**  
Le "Progrès du Golfe" est en vente à l'Imprimerie et au magasin de M. E. Lauzier, avenue de la Cathédrale. Deux sous l'exemplaire.

# MARCHANDS



## DU POISSON FRAIS GELE

Le nôtre n'a pas eu de dégel

Vous savez que vos clients préfèrent le poisson gelé, frais, au poisson salé. Vous craignez peut-être d'acheter du poisson gelé, par crainte des dégels.

Le poisson frais gelé que nous vendons ne peut pas souffrir du dégel qui le gâte. Notre entrepôt frigorifique le garde gelé, quand même il fait très doux, de sorte que le poisson que vous achetez chez-nous vous arrive toujours en excellente qualité, aussi bon que quand il sort de la mer.

**ORANGES**  
Nous pouvons dès maintenant remplir vos commandes pour les Oranges Valence Nos 420 et 714

**DOMINION FISH & FRUIT CO**  
MARCHÉ CHAMPLAIN, QUÉBEC.

# RICHIELIEU TABAC A FUMER

## Manufacturé par La Cie B. HOUDE, Limitée, Québec. PAVILLON en SATIN dans les PAQUETS

### La Cie de Musique Victoria RIMOUSKI, Que. LIMITEE

Fait le Commerce de  
PIANOS, HARMONIUMS de Salon,  
HARMONIUMS d'Eglise, MACHINES à  
ECRIRE, MACHINES PARLANTES et  
ACCESSOIRES

#### LE PIANO VICTORIA

Fabrique par des ouvriers experts,  
avec un choix des meilleurs maté-  
riaux importés d'Allemagne, de  
France et des Etats-Unis a déjà  
donné ses preuves

d'Excellence sous tous les rapports.  
Il a été adopté par nos grandes institu-  
tions enseignantes. Il a sa place toute  
marquée dans votre salon. C'est un  
BIJOU ARTISTIQUE.

#### NOTRE PIANO

"VICTORIA" Automatique  
N'A PAS D'EGAL

Nous vendons également des pianos  
d'autres marques et de diffé-  
rents prix.

Conditions de paiement faciles, si on le desire.

!! Nous sollicitons votre visite !!

A notre Salon de Musique **Avenue de la Cathédrale** Bâtisse du  
Le Gérant à Rimouski :: Arthur Chamberland. Théâtre Canadien

#### Les Institutrices

obtiendront un prix de fa-  
veur spécial. Que celles  
qui désirent avoir des ren-  
seignements sur cette offre  
s'empresent de venir nous  
voir ou de nous écrire en  
spécifiant l'ARTICLE dont  
elles ont besoin.

#### Avez-vous besoin

d'un bon Piano, d'un Harmonium,  
ou d'un instrument de musique quel-  
conque, d'une bonne machine à écri-  
re ou d'une bonne machine parlante  
Venez nous voir ou écrivez-nous  
Nous sommes désireux d'entrer en  
relation d'affaires avec vous.

Choix varié de  
Musique en feuilles, Musique  
classique, Methodes de piano  
et Records de Phonographe  
"Edison"

### Ivrognes guéris en 3 jours

#### PAR LE TRAITEMENT GATLIN

Nous garantissons plus de guérison radicale que toutes les autres soi-  
sant institutions pour la "guérison de l'alcoolisme ensemble". Nous avons un  
nombre de nos malades guéris des hommes les plus éminents dans toutes les  
professions et occupations.

Absolument privé, dans un endroit idéal, gardes-malades diplômés : tou-  
tes les commodités pour le confort et le bien-être de tous les patients.

Pour détails complets, écrivez, venez ou téléphonez.

THE GATLIN INSTITUTE Co. LTD.

893 Rue Ste-Catherine Ouest - MONTREAL, Que.  
(Coin rue St-Marc)

COUPEZ CE COUPON ET ENVOYEZ-LE PAR LA POSTE AUJOURD'HUI

THE GATLIN INSTITUTE Co. LTD.,  
893 rue Ste-Catherine Ouest, Montréal.

Veillez m'envoyer une brochure et des renseignements sur votre trai-  
tement de 3 jours contre l'habitude des liqueurs.

## Quinquinol



### POUDRE TONIQUE ET ENGRAISSIVE CONDITION DU DR. Z. DUFRESNE, M.V.

Recommandé par le Ministre de l'Agriculture

Quinquinol a été diplômé aux Expositions de  
Trois-Rivières, Sherbrooke et Ottawa.

Se vend en boîtes de ferblanc à l'épreuve de l'humidité et de la vermine.

Prix: 50c. la grande boîte.

Achetez chez votre marchand une boîte de QUINQUINOL:  
si elle ne vous donne pas satisfaction, retournez-lui la boîte  
vide et il vous remettra votre argent.

QUINQUINOL STOCK FOOD COMPANY, Registered, Montreal, Canada.

QUINQUINOL est en vente chez le principal marchand  
dans chaque place et spécialement chez:

BELLAVANCE & CIE.....RIMOUSKI.

J. A. Bérubé.....St-Fabien L. M. Langlois.....St-Octave de M.

H. Desbiens.....St-Léon-le-G. Louis Ouellette.....St-Anaclet

Z. Harvey.....St-Moise Léon Pelletier.....St-Angèle

Ed. Hudon.....St-Donat Ars. Pineault.....St-Blandine

Léon Hudon.....St-Valérien Laur. Rousseau.....Sandy-Bay

Ad. Leblanc.....St Gabriel J. A. St-Pierre.....Grands Méchins

Phil. Levesque.....St-Florence J. E. Levesque.....St-Marcellin

### Agence de Voyages

sous la direction de

**John McWilliams**

GÉRANT.

POINTE-AU-PERE,  
Co. Rimouski.

Représentant les lignes

Transatlantiques

ALLAN, WHITE STAR,

DOMINION,

CANADIAN NORTHERN,

CANADIEN, PACIFIQUE

COMPAGNIE GENERALE TRAN-

SATLANTIQUE,

CUNARD, DONALDSON,

CANADA LINE, AUSTRO

AMERICAN, et autres,

Billets pour toutes les parties du

monde.

Le patronage du public voyageur,

respectueusement sollicité.

Renseignements fournis sur demande

**John McWilliams**

POINTE-AU-PERE.

Téléphone Nationale

### NOUVEAU MAGASIN

Nous invitons bien respectueusement les Dames à assister à  
notre EXPOSITION des modes  
d'automne, JEUDI 18 septem-  
bre, et les jours suivants.

Notre choix est des plus ex-  
clusifs dans les modes, les étoffes  
à robe et à manteaux de dame  
que nous vendons à très bas  
prix.

Votre visite nous fournira l'oc-  
casion de vous faire voir les nou-  
velles créations de la mode.

### Au Nouveau Magasin

OCT. MICHAUD, Prop.

AVENUE DE LA CATHÉDRALE  
RIMOUSKI.

### AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC est par les présentes donné  
par les soussignés, résidant en la province de  
Québec, et propriétaires de biens immobiliers  
dans le comté de Rimouski, qu'une assemblée  
de propriétaires de biens immobiliers du dit  
comté de Rimouski et des comtés de Matane  
et Bonaventure TEMITCOUATA et KAMOU-  
RASKA aura lieu en la ville de St-Germain  
de Rimouski, en la salle publique de la  
dite ville, à deux heures de l'après-midi, le  
troisième jour de décembre prochain (1913)  
dans le but de considérer s'il est à propos d'é-  
tablir dans ce comté une compagnie d'assu-  
rance contre le feu, d'après le principe de l'as-  
surance mutuelle, suivant les dispositions des  
articles 6540 et suivants des S.R.Q. 1909.

Les soussignés ont obtenu la permission é-  
crite de l'Honorable Trésorier de la Province,  
pour convoquer telle assemblée.

Rimouski, 5 Décembre 1913.

N. Bernier, H. G. Levesque, R. E. Asselin, Arthur  
Chamberland, Ch. D'Anjou, A. A. Portu-  
gais, Alfred Beaulieu, L. P. Martin, Ger-  
main Gosselin, Ch. Gagnon, Adélaïde Lavoie,  
A. Thibault, J. B. Fillion, L. de G. Be-  
rille, S. Vachon Sam, Côté, Ed. Létendre,  
M. J. Levesque, Elzéar Boucher, Geo. Du-  
rette, L. N. Asselin, C. P. Dery, Michel  
Pineau, Isidore Gagnon, L. J. Moreault.

### AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC est par les présentes donné  
par les soussignés, résidant en la province de  
Québec, et propriétaires de biens immobiliers  
dans le comté de Rimouski, qu'une assemblée  
de propriétaires de biens immobiliers du dit  
comté de Rimouski et des comtés de Matane  
et Bonaventure TEMITCOUATA et KAMOU-  
RASKA aura lieu en la ville de St-Germain  
de Rimouski, en la salle publique de la  
dite ville, à deux heures de l'après-midi, le  
troisième jour de décembre prochain (1913)  
dans le but de considérer s'il est à propos d'é-  
tablir dans ce comté une compagnie d'assu-  
rance contre le feu, d'après le principe de l'as-  
surance mutuelle, suivant les dispositions des  
articles 6540 et suivants des S.R.Q. 1909.

Les soussignés ont obtenu la permission é-  
crite de l'Honorable Trésorier de la Province,  
pour convoquer telle assemblée.

Rimouski, 5 Décembre 1913.

N. Bernier, H. G. Levesque, R. E. Asselin, Arthur  
Chamberland, Ch. D'Anjou, A. A. Portu-  
gais, Alfred Beaulieu, L. P. Martin, Ger-  
main Gosselin, Ch. Gagnon, Adélaïde Lavoie,  
A. Thibault, J. B. Fillion, L. de G. Be-  
rille, S. Vachon Sam, Côté, Ed. Létendre,  
M. J. Levesque, Elzéar Boucher, Geo. Du-  
rette, L. N. Asselin, C. P. Dery, Michel  
Pineau, Isidore Gagnon, L. J. Moreault.

### AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC est par les présentes donné  
par les soussignés, résidant en la province de  
Québec, et propriétaires de biens immobiliers  
dans le comté de Rimouski, qu'une assemblée  
de propriétaires de biens immobiliers du dit  
comté de Rimouski et des comtés de Matane  
et Bonaventure TEMITCOUATA et KAMOU-  
RASKA aura lieu en la ville de St-Germain  
de Rimouski, en la salle publique de la  
dite ville, à deux heures de l'après-midi, le  
troisième jour de décembre prochain (1913)  
dans le but de considérer s'il est à propos d'é-  
tablir dans ce comté une compagnie d'assu-  
rance contre le feu, d'après le principe de l'as-  
surance mutuelle, suivant les dispositions des  
articles 6540 et suivants des S.R.Q. 1909.

Les soussignés ont obtenu la permission é-  
crite de l'Honorable Trésorier de la Province,  
pour convoquer telle assemblée.

Rimouski, 5 Décembre 1913.

N. Bernier, H. G. Levesque, R. E. Asselin, Arthur  
Chamberland, Ch. D'Anjou, A. A. Portu-  
gais, Alfred Beaulieu, L. P. Martin, Ger-  
main Gosselin, Ch. Gagnon, Adélaïde Lavoie,  
A. Thibault, J. B. Fillion, L. de G. Be-  
rille, S. Vachon Sam, Côté, Ed. Létendre,  
M. J. Levesque, Elzéar Boucher, Geo. Du-  
rette, L. N. Asselin, C. P. Dery, Michel  
Pineau, Isidore Gagnon, L. J. Moreault.

### AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC est par les présentes donné  
par les soussignés, résidant en la province de  
Québec, et propriétaires de biens immobiliers  
dans le comté de Rimouski, qu'une assemblée  
de propriétaires de biens immobiliers du dit  
comté de Rimouski et des comtés de Matane  
et Bonaventure TEMITCOUATA et KAMOU-  
RASKA aura lieu en la ville de St-Germain  
de Rimouski, en la salle publique de la  
dite ville, à deux heures de l'après-midi, le  
troisième jour de décembre prochain (1913)  
dans le but de considérer s'il est à propos d'é-  
tablir dans ce comté une compagnie d'assu-  
rance contre le feu, d'après le principe de l'as-  
surance mutuelle, suivant les dispositions des  
articles 6540 et suivants des S.R.Q. 1909.

Les soussignés ont obtenu la permission é-  
crite de l'Honorable Trésorier de la Province,  
pour convoquer telle assemblée.

Rimouski, 5 Décembre 1913.

N. Bernier, H. G. Levesque, R. E. Asselin, Arthur  
Chamberland, Ch. D'Anjou, A. A. Portu-  
gais, Alfred Beaulieu, L. P. Martin, Ger-  
main Gosselin, Ch. Gagnon, Adélaïde Lavoie,  
A. Thibault, J. B. Fillion, L. de G. Be-  
rille, S. Vachon Sam, Côté, Ed. Létendre,  
M. J. Levesque, Elzéar Boucher, Geo. Du-  
rette, L. N. Asselin, C. P. Dery, Michel  
Pineau, Isidore Gagnon, L. J. Moreault.

### AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC est par les présentes donné  
par les soussignés, résidant en la province de  
Québec, et propriétaires de biens immobiliers  
dans le comté de Rimouski, qu'une assemblée  
de propriétaires de biens immobiliers du dit  
comté de Rimouski et des comtés de Matane  
et Bonaventure TEMITCOUATA et KAMOU-  
RASKA aura lieu en la ville de St-Germain  
de Rimouski, en la salle publique de la  
dite ville, à deux heures de l'après-midi, le  
troisième jour de décembre prochain (1913)  
dans le but de considérer s'il est à propos d'é-  
tablir dans ce comté une compagnie d'assu-  
rance contre le feu, d'après le principe de l'as-  
surance mutuelle, suivant les dispositions des  
articles 6540 et suivants des S.R.Q. 1909.

Les soussignés ont obtenu la permission é-  
crite de l'Honorable Trésorier de la Province,  
pour convoquer telle assemblée.

Rimouski, 5 Décembre 1913.

N. Bernier, H. G. Levesque, R. E. Asselin, Arthur  
Chamberland, Ch. D'Anjou, A. A. Portu-  
gais, Alfred Beaulieu, L. P. Martin, Ger-  
main Gosselin, Ch. Gagnon, Adélaïde Lavoie,  
A. Thibault, J. B. Fillion, L. de G. Be-  
rille, S. Vachon Sam, Côté, Ed. Létendre,  
M. J. Levesque, Elzéar Boucher, Geo. Du-  
rette, L. N. Asselin, C. P. Dery, Michel  
Pineau, Isidore Gagnon, L. J. Moreault.

### AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC est par les présentes donné  
par les soussignés, résidant en la province de  
Québec, et propriétaires de biens immobiliers  
dans le comté de Rimouski, qu'une assemblée  
de propriétaires de biens immobiliers du dit  
comté de Rimouski et des comtés de Matane  
et Bonaventure TEMITCOUATA et KAMOU-  
RASKA aura lieu en la ville de St-Germain  
de Rimouski, en la salle publique de la  
dite ville, à deux heures de l'après-midi, le  
troisième jour de décembre prochain (1913)  
dans le but de considérer s'il est à propos d'é-  
tablir dans ce comté une compagnie d'assu-  
rance contre le feu, d'après le principe de l'as-  
surance mutuelle, suivant les dispositions des  
articles 6540 et suivants des S.R.Q. 1909.

Les soussignés ont obtenu la permission é-  
crite de l'Honorable Trésorier de la Province,  
pour convoquer telle assemblée.

Rimouski, 5 Décembre 1913.

N. Bernier, H. G. Levesque, R. E. Asselin, Arthur  
Chamberland, Ch. D'Anjou, A. A. Portu-  
gais, Alfred Beaulieu, L. P. Martin, Ger-  
main Gosselin, Ch. Gagnon, Adélaïde Lavoie,  
A. Thibault, J. B. Fillion, L. de G. Be-  
rille, S. Vachon Sam, Côté, Ed. Létendre,  
M. J. Levesque, Elzéar Boucher, Geo. Du-  
rette, L. N. Asselin, C. P. Dery, Michel  
Pineau, Isidore Gagnon, L. J. Moreault.

### AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC est par les présentes donné  
par les soussignés, résidant en la province de  
Québec, et propriétaires de biens immobiliers  
dans le comté de Rimouski, qu'une assemblée  
de propriétaires de biens immobiliers du dit  
comté de Rimouski et des comtés de Matane  
et Bonaventure TEMITCOUATA et KAMOU-  
RASKA aura lieu en la ville de St-Germain  
de Rimouski, en la salle publique de la  
dite ville, à deux heures de l'après-midi, le  
troisième jour de décembre prochain (1913)  
dans le but de considérer s'il est à propos d'é-  
tablir dans ce comté une compagnie d'assu-  
rance contre le feu, d'après le principe de l'as-  
surance mutuelle, suivant les dispositions des  
articles 6540 et suivants des S.R.Q. 1909.

Les soussignés ont obtenu la permission é-  
crite de l'Honorable Trésorier de la Province,  
pour convoquer telle assemblée.

Rimouski, 5 Décembre 1913.

N. Bernier, H. G. Levesque, R. E. Asselin, Arthur  
Chamberland, Ch. D'Anjou, A. A. Portu-  
gais, Alfred Beaulieu, L. P. Martin, Ger-  
main Gosselin, Ch. Gagnon, Adélaïde Lavoie,  
A. Thibault, J. B. Fillion, L. de G. Be-  
rille, S. Vachon Sam, Côté, Ed. Létendre,  
M. J. Levesque, Elzéar Boucher, Geo. Du-  
rette, L. N. Asselin, C. P. Dery, Michel  
Pineau, Isidore Gagnon, L. J. Moreault.

### ENGIN A VENDRE

Un engin à gazoline, 10 forces, hori-  
zontal; n'a presque pas servi; com-  
plet, en parfait ordre. Le vendeur se  
charge d'aller le mettre en fonctionne-  
ment chez l'acquéreur. A vendre à  
d'excellentes conditions.

S'adresser à  
ALBERT SIROIS,  
propriétaire de moulin,  
Rimouski, ("Brulé")  
J. n. o.



POUR  
TOUT VOYAGE  
PAR MER  
PAR TERRE

CONSULTEZ-NOUS

Nous vous donnerons avec plaisir  
des conseils et rensei-  
gnements précis.

Brochures illustrées, horaires, lis-  
tes de départs, taux, etc.,  
envoyés sur demande.

Pour renseignements généraux, bil-  
lets, retenir des cabines, etc., s'adres-  
ser à 30 rue St-Jean, angle de la Côte  
du Palais, 46 rue Dalhousie, au Châ-  
teau Frontenac ou à la Gare du Palais  
Québec.

G. J. P. MOORE

Agence générale de chemins de fer  
et paquebots.

Nous représentons toutes les lignes  
transatlantiques. Ou à

E. J. HEBERT,  
1er Ass. Agent Général  
Dépt. des Voyageurs,  
Windsor, MONTREAL.

### AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC est par les présentes donné  
par les soussignés, résidant en la province de  
Québec, et propriétaires de biens immobiliers  
dans le comté de Rimouski, qu'une assemblée  
de propriétaires de biens immobiliers du dit  
comté de Rimouski et des comtés de Matane  
et Bonaventure TEMITCOUATA et KAMOU-  
RASKA aura lieu en la ville de St-Germain  
de Rimouski, en la salle publique de la  
dite ville, à deux heures de l'après-midi, le  
troisième jour de décembre prochain (1913)  
dans le but de considérer s'il est à propos d'é-  
tablir dans ce comté une compagnie d'assu-  
rance contre le feu, d'après le principe de l'as-  
surance mutuelle, suivant les dispositions des  
articles 6540 et suivants des S.R.Q. 1909.

Les soussignés ont obtenu la permission é-  
crite de l'Honorable Trésorier de la Province,  
pour convoquer telle assemblée.

Rimouski, 5 Décembre 1913.

N. Bernier, H. G. Levesque, R. E. Asselin, Arthur  
Chamberland, Ch. D'Anjou, A. A. Portu-  
gais, Alfred Beaulieu, L. P. Martin, Ger-  
main Gosselin, Ch. Gagnon, Adélaïde Lavoie,  
A. Thibault, J. B. Fillion, L. de G. Be-  
rille, S. Vachon Sam, Côté, Ed. Létendre,  
M. J. Levesque, Elzéar Boucher, Geo. Du-  
rette, L. N. Asselin, C. P. Dery, Michel  
Pineau, Isidore Gagnon, L. J. Moreault.

### AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC est par les présentes donné  
par les soussignés, résidant en la province de  
Québec, et propriétaires de biens immobiliers  
dans le comté de Rimouski, qu'une assemblée  
de propriétaires de biens immobiliers du dit  
comté de Rimouski et des comtés de Matane  
et Bonaventure TEMITCOUATA et KAMOU-  
RASKA aura lieu en la ville de St-Germain  
de Rimouski, en la salle publique de la  
dite ville, à deux heures de l'après-midi, le  
troisième jour de décembre prochain (1913)  
dans le but de considérer s'il est à propos d'é-  
tablir dans ce comté une compagnie d'assu-  
rance contre le feu, d'après le principe de l'as-  
surance mutuelle, suivant les dispositions des  
articles 6540 et suivants des S.R.Q. 1909.

Les soussignés ont obtenu la permission é-  
crite de l'Honorable Trésorier de la Province,  
pour convoquer telle assemblée.

Rimouski, 5 Décembre 1913.

N. Bernier, H. G. Levesque, R. E. Asselin, Arthur  
Chamberland, Ch. D'Anjou, A. A. Portu-  
gais, Alfred Beaulieu, L. P. Martin, Ger-  
main Gosselin, Ch. Gagnon, Adélaïde Lavoie,  
A. Thibault, J. B. Fillion, L. de G. Be-  
rille, S. Vachon Sam, Côté, Ed. Létendre,  
M. J. Levesque, Elzéar Boucher, Geo. Du-  
rette, L. N. Asselin, C. P. Dery, Michel  
Pineau, Isidore Gagnon, L. J. Moreault.

### AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC est par les présentes donné  
par les soussignés, résidant en la province de  
Québec, et propriétaires de biens immobiliers  
dans le comté de Rimouski, qu'une assemblée  
de propriétaires de biens immobiliers du dit  
comté de Rimouski et des comtés de Matane  
et Bonaventure TEMITCOUATA et KAMOU-  
RASKA aura lieu en la ville de St-Germain  
de Rimouski, en la salle publique de la  
dite ville, à deux heures de l'après-midi, le  
troisième jour de décembre prochain (1913)  
dans le but de considérer s'il est à propos d'é-  
tablir dans ce comté une compagnie d'assu-  
rance contre le feu, d'après le principe de l'as-  
surance mutuelle, suivant les dispositions des  
articles 6540 et suivants des S.R.Q. 1909.

Les soussignés ont obtenu la permission é-  
crite de l'Honorable Trésorier de la Province,  
pour convoquer telle assemblée.

Rimouski, 5 Décembre 1913.

N. Bernier, H. G. Levesque, R. E. Asselin, Arthur  
Chamberland, Ch. D'Anjou, A. A. Portu-  
gais, Alfred Beaulieu, L. P. Martin, Ger-  
main Gosselin, Ch. Gagnon, Adélaïde Lavoie,  
A. Thibault, J. B. Fillion, L. de G. Be-  
rille, S. Vachon Sam, Côté, Ed. Létendre,  
M. J. Levesque, Elzéar Boucher, Geo. Du-  
rette, L. N. Asselin, C. P. Dery, Michel  
Pineau, Isidore Gagnon, L. J. Moreault.

### AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC est par les présentes donné  
par les soussignés, résidant en la province de  
Québec, et propriétaires de biens immobiliers  
dans le comté de Rimouski, qu'une assemblée  
de propriétaires de biens immobiliers du dit  
comté de Rimouski et des comtés de Matane  
et Bonaventure TEMITCOUATA et KAMOU-  
RASKA aura lieu en la ville de St-Germain  
de Rimouski, en la salle publique de la  
dite ville, à deux heures de l'après-midi, le  
troisième jour de décembre prochain (1913)  
dans le but de considérer s'il est à propos d'é-  
tablir dans ce comté une compagnie d'assu-  
rance contre le feu, d'après le principe de l'as-  
surance mutuelle, suivant les dispositions des  
articles 6540 et suivants des S.R.Q. 1909.

Les soussignés ont obtenu la permission é-  
crite de l'Honorable Trésorier de la Province,  
pour convoquer telle assemblée.

Rimouski, 5 Décembre 1913.

N. Bernier, H. G. Levesque, R. E. Asselin, Arthur  
Chamberland, Ch. D'Anjou, A. A. Portu-  
gais, Alfred Beaulieu, L. P. Martin, Ger-  
main Gosselin, Ch. Gagnon, Adélaïde Lavoie,  
A. Thibault, J. B. Fillion, L. de G. Be-  
rille, S. Vachon Sam, Côté, Ed. Létendre,  
M. J. Levesque, Elzéar Boucher, Geo. Du-  
rette, L. N. Asselin, C. P. Dery, Michel  
Pineau, Isidore Gagnon, L. J. Moreault.

### AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC est par les présentes donné  
par les soussignés, résidant en la province de  
Québec, et propriétaires de biens immobiliers  
dans le comté de Rimouski, qu'une assemblée  
de propriétaires de biens immobiliers du dit  
comté de Rimouski et des comtés de Matane  
et Bonaventure TEMITCOUATA et KAMOU-  
RASKA aura lieu en la ville de St-Germain  
de Rimouski, en la salle publique de la  
dite ville, à deux heures de l'après-midi, le  
troisième jour de décembre prochain (1913)  
dans le but de considérer s'il est à propos d'é-  
tablir dans ce comté une compagnie d'assu-  
rance contre le feu, d'après le principe de l'as-  
surance mutuelle, suivant les dispositions des  
articles 6540 et suivants des S.R.Q. 1909.

Les soussignés ont obtenu la permission é-  
crite de l'Honorable Trésorier de la Province,  
pour convoquer telle assemblée.

Rimouski, 5 Décembre 1913.

Chronique locale

L'Immaculée Conception a été fêtée lundi à la Cathédrale avec beaucoup de splendeur et de solennité.

Une très violente tempête de neige et de vent a sévi lundi, jour de la fête.

Cette tempête, à la campagne, a rendu les chemins fort peu praticables pendant les quelques jours qui l'ont suivie.

M. l'abbé Chs.-Eugène Michaud, l'un de nos estimés vicaires, a quitté Rimouski lundi après-midi pour New-Richmond (Cascapédia) où Mgr l'évêque l'a nommé desservant.

Il y aura au Séminaire mercredi soir le 17 une soirée dramatique et musicale en l'honneur de M. le Supérieur, dont on célèbre la fête ce jour-là, suivant une vieille tradition.

Personne n'a pu s'expliquer encore pourquoi le Conseil a fait interdire aux piétons le passage sur le trottoir, dans la côte de l'Avenue de la Cathédrale.

On annonce d'Ottawa que les maîtres de poste ont reçu instruction du ministère de renvoyer au bureau des lettres mortes toute lettre qui portera au recto, i. e. du côté de l'adresse, un timbre de Noël ou de "charité".

La Cour Supérieure siège à Rimouski cette semaine. L'une des causes les plus intéressantes, qui devait commencer à s'instruire jeudi, celle de A. Pineau vs La Cie Neigette

La Cie C. H. Lepage, de Québec, est en liquidation. Cette Compagnie est assez connue ici, où elle comptait plusieurs actionnaires et où ses agents ont vendu nombre des poêles sortis de son établissement de S. Malo.

Une nouvelle machine
M. S. Vachon vient de recevoir une machine à régler le papier. C'est une machine des plus modernes, directement importée d'Angleterre.

Notes Personnelles
—Madame L. R. Roy, de Québec, passe la semaine à Rimouski en compagnie de l'Hon. juge Roy qui préside cette semaine la Cour Supérieure.

—M. Omer Lepage, de Chapleau, est arrivé chez son père M. Antoine Lepage. Il passera l'hiver ici puis retournera au printemps à Chapleau.

PERDU
Un rug de carrosse a été perdu, avenue de la Cathédrale. Prière à celui qui l'a trouvé de le remettre à Mme LAUZIER & FILS, marchands.

N'allez pas lire ca !

Le maréchal de Noailles disait (1777) : "Je ne suis pas surpris si les Canadiens ont tant de valeur, puisque la plupart descendent d'officiers et de soldats qui sortaient d'un des plus beaux régiments de France".

Aux premiers temps de la Nouvelle-France, contre les Sauvages, toujours au guet pour tuer, tout colon était soldat.

Excellent remède à l'imtempérance: Que pas une jeune fille ne veuille marier un buveur !

Quand la femme sera convaincue qu'en aucun cas et pour aucune maladie l'alcool n'est nécessaire, la cause de la tempérance aura fait plusieurs pas.

"Les danse ne peut servir qu'à gâter un cœur", a dit Bayle, athée moderne.

"De la philosophie athéisme a passé dans tous les rouages de la vie civile. Après les philosophes sans Dieu, nous avons vu et nous voyons chaque jour l'Etat sans Dieu, l'école sans Dieu, les hôpitaux sans Dieu, l'armée sans Dieu, la justice sans Dieu. Tout est sans Dieu ou tout affecte de l'être." Pégues.

Fine réponse à un railleur: "Tu demandes ce que c'est Dieu. Dieu est un grand esprit sans corps; et toi, au contraire, tu es un grand corps sans esprit".

M. G. Pelletier et le coût de la vie

M. Georges Pelletier publie actuellement dans le "Devoir" une étude des plus sérieuses sur la cherté de la vie au Canada.

Les abreuvoirs publics dans les gares de l'Intercolonial
Nos lecteurs se rappellent sans doute qu'il y a quelques semaines, dans les colonnes du "Progrès du Golfe", un officier public protestait contre le mode étrange, généralement pratiqué par les compagnies de chemin de fer, de placer les robinets qui servent d'abreuvoirs publics dans les lieux d'aisance.

DECES
Nous apprenons avec regret la mort de M. Rémi Garneau, fils de Madame Simon Labrie. M. Garneau est décédé à Rimouski à la résidence de son beau-père jeudi le 11 décembre.

Le défunt était malade depuis plusieurs années. Ses funérailles auront lieu à St-Alexandre (Kam) lundi le 15.

Une publication agricole intéressante

Le Département de l'Agriculture de la Province de Québec vient de publier ces jours derniers un petit traité sur le drainage.

Cette publication remplit certainement une lacune qui se faisait sentir depuis de nombreuses années.

La rédaction de ce bulletin a été confiée à M. G. Michaud, qui est bien connu dans nos milieux agricoles pour ses nombreuses conférences et ses articles traitant spécialement de l'amélioration du grain, de la culture du trèfle et du drainage.

Au moyen de cette publication, les cultivateurs seront en position d'entreprendre eux-mêmes les travaux de petits drainages qu'ils peuvent avoir à faire sur leurs terres et de comprendre et d'aider à l'agronome ou à l'ingénieur de drainage qu'ils pourraient appeler pour leur installer de plus grands systèmes, en leur donnant quantité d'informations sur la nature du climat et des terres dans leur localité, lesquelles informations ne peuvent souvent être obtenues que par plusieurs années d'observations pratiques.

Le drainage pratique pour les cultivateurs de la province de Québec" contient les chapitres les plus importants relatifs au projet et à l'exécution de drainage.

Le texte est accompagné de nombreuses illustrations servant à le compléter et qui en augmentent encore la clarté, bien que l'auteur ait fait de son mieux pour le mettre à la portée des cultivateurs, en éliminant dans la mesure du possible les termes techniques.

Nous ne doutons pas que cette publication qui est appelée à rendre de grands services dans nos campagnes, ne soit demandée par tous les cultivateurs soucieux d'étudier la question du drainage qui est la base de la culture, surtout dans notre climat.

Le département de l'Agriculture de la province de Québec enverra ce traité de drainage gratuitement à toute personne intéressée qui en fera la demande par écrit.

La récompense de la vertu

L'institutrice.— Vous voyez, n'est-ce pas, que si l'agneau avait été obéissant et était resté dans le parc, il n'aurait pas été mangé par le loup ?

La douce madame Pankhurst dit qu'elle considérerait comme un mal élevé tout homme qui lui proposerait le mariage; nous ne sommes pas de son avis, nous considérerions simplement cet homme comme un fou.

Tribune libre

M. le directeur du "Progrès du Golfe" Rimouski.

Très souvent il nous arrive de lire dans les journaux qu'un voyage de Québec à Montréal se fera à un prix très-réduit.

Exemple: du 6 décembre au 10 décembre, billet de retour Québec à Montréal \$3.80.

Pourquoi les citoyens du Comté de Rimouski ne jouiraient-ils pas du même avantage ?

Pourquoi n'y aurait-il pas une réduction sur le prix de passage de Ste-Flavie à Lévis pour une période égale à celle pendant laquelle on accorde un prix de faveur sur la division du chemin de fer entre Lévis et Montréal.

De telle sorte que, chaque fois que sur l'Intercolonial l'on accordera entre Lévis et Montréal des billets de passage à coût réduit, nos agents locaux, ayant reçu des ordres à cet effet, soient en état et en devoir de nous favoriser d'une égale réduction de prix, durant une période correspondante à celle pendant laquelle les privilégiés de Lévis à Montréal voyagent à meilleur marché qu'en temps ordinaire.

Votre bien dévoué L'INTERET PUBLIC.

IMPORTANT A SAVOIR

Mous lisons dans le "Courrier de St-Hyacinthe" l'entrefilet suivant qui devra intéresser nos marchands ruraux :

Y a-t-il un recours en justice contre les compagnies ou contre les individus qui vendent sous de fausses étiquettes des liqueurs alcooliques ?

Exemple: Vendre sous l'étiquette: Bière de Tempérance une bière à 3 1/2 ou 4 1/2% d'alcool.

Et M. l'avocat nous affirme qu'il y a un recours certain tant en vertu du code criminel que de la loi de Tempérance.

Avis à qui de droit. C. D.

De tribord à babord

(Suite de la 1ère page)

Les élections se font HONNETEMENT.— Les journaux respectables: "Libéraux, votez pour Coderre." "Télégraphes"—"John de Kuypier" est l'essence même des dévouements civiques.—Conscience à cinq dollars pièce.— Par téléphone: "J'ai besoin encore de 200 piastres: envoyez tout de suite."

LES CONSEQUENCES DU REGIME

Les PLACES ne sont pas recherchées.— Sénateur ou conseiller législatif après la défaite.— Bureaux de poste déambulants à travers les paroisses.— "Et moi aussi, j'eux être "sessionnaire" sur la "ligne".

LES JUGES sont toujours choisis dans l'opposition.— Camille, l'attique proateur.— La judicature n'est pas le dépotoir où l'on case les politiciens blasés ou "rebutus": Brodeur, Bruno, Coderre.— Pas besoin de savoir le droit ni d'avoir du jugement: Choquette.— Le code de procédure est immuable: il n'est besoin que de refondre certaines "statues".

LES MOEURS publiques s'améliorent.—Le parjure incriminé.—Parole donnée, parole tenue.—Sévigny, l'espérance, Blondin.—Promesses électoraux: "Que ma main se dessèche si je ne..." Résultat: 0 multiplié par 0 égale 0.

TOUT VA POUR LE MIEUX.— Un curé parle: "Grrrrrrr! influence indue!!"—Bob Rogers gazouille: "chut!"—Le "Canada", La "Vigie" pour rien.— Charles, mon frère, écrit des "Souvenirs politiques". Ah! le bon vieux temps!

Bénédictin d'église à S. Octave
Dimanche dernier le 7 courant, avait lieu, en cette paroisse, la bénédiction de notre église de pierre.

Naissance

Madame Lionel Laliberté un fils, qui a reçu au baptême, le 11 décembre, les noms de François-Marcel Christian. Parrain et marraine, M. et madame François Laliberté, de Lévis, grands-parents de l'enfant.

TROUVEE

Une montre. On peut la réclamer en s'adressant à M. Paul Raymond, Rimouski, et en payant le coût de l'annonce.

BUVEZ LES FAMEUSES LIQUEURS

Mont-Joli Aerated Water Co. LEON ROY, Prop. PRIX SPECIAUX JUSQU'AU 1er JANVIER. Listes de prix envoyées sur demande.

A MONT-JOLI

Cette fête est toujours célébrée dans notre paroisse d'une manière bien solennelle. Cette année, elle le fut davantage encore.

C'est un des nôtres qui fit le sermon, fait unique dans l'histoire de Mont-Joli...! Grand fut pour nous le bonheur d'entendre M. l'abbé C. Charette, professeur au séminaire de Rimouski, nous parler de l'immaculée Vierge Marie, en termes si bien appropriés et si bien sentis.

X. Correspondant.

Notes du Pacifique

La compagnie du C.P.R. vient d'ouvrir des bureaux à Christiania, Norvège, quoique la situation soit plutôt critique dans ce pays.

La statue de Lord Mount Stephen est arrivée à la gare Windsor la semaine dernière; on l'a immédiatement placée dans la grande salle d'attente générale, sur un magnifique piédestal préparé à cet effet.

Le capitaine Healy, en charge du paquebot "Mount Eagle" de la ligne du C.P.R. sur l'Océan Pacifique, vient d'arriver à Vancouver avec son navire, après une longue traversée.

Ne manquez pas de lire la 48ème Edition de L'ALMANACH ROLLAND Agricole, Commercial et des Familles pour 1914, qui vient de paraître et renferme encore, outre ses nombreux et utiles renseignements religieux et civiques, d'agréables légendes et d'intéressantes histoires inédites, par nos auteurs canadiens: UN COUVET D'AUTREFOIS, par A. D. DeCelles; L'OURS DE BAPTISTE, par R. Girard; LES REVENANTS, par A. Bourgeois.

A VENDRE

Un cheval, buggy, phaéton, etc. S'adresser à EULIE BRUNE, 180 St-Jacques.

A LOUER

LE DEUXIEME ETAGE au-dessus des bureaux de Gagnon, Sasseville & Gagnon pour bureau, salle ou LOGEMENT D'UNE COUPLE DE PERSONNES.

On a besoin d'un BON AGENT POUR RIMOUSKI

Nous avons besoin d'un agent expérimenté pour la vente de nos produits. S'adresser à STONE & WILLINGTON, Toronto, Canada.

La Caisse Populaire de Rimouski

L'assemblée générale annuelle des membres de La Caisse Populaire de Rimouski aura lieu le jeudi, 18 décembre courant, à 5 hrs. P. M. à notre bureau. L. de G. BELZILE N.P. Rimouski.